



Presse

Lu pour vous

LA CROIX

Vendredi 19 mars 2021

Les recrues de la police ont un plus faible niveau qu'avant

Le renforcement des effectifs de police et le faible attrait du métier entraînent depuis plusieurs années une baisse du niveau des recrues. Près d'un candidat sur cinq est aujourd'hui admis contre un sur 50 il y a dix ans.

Le renforcement des effectifs de police et le faible attrait du métier entraînent depuis plusieurs années une baisse du niveau des recrues. Près d'un candidat sur cinq est aujourd'hui admis contre un sur 50 il y a dix ans.

Le concours est de moins en moins sélectif : alors que seuls 1 % des candidats au concours externe des gardiens de la paix, accessible au niveau bac, étaient admis en 2010, ils étaient plus de 9 % en 2018.

« La police est atteinte d'un cancer en phase terminale. » La phrase fuse comme une balle. Elle vient du sénateur LR Henri Leroy. Chaque année, il dresse un rapport sur le budget des forces de sécurité. Et constate que le recrutement se dégrade : « On recrute à gogo, on sature les écoles et on envoie les recrues plus tôt sur le terrain pour laisser la place aux promotions d'après. »

L'ex-gendarme alertait en novembre 2019 sur l'« appauvrissement inquiétant des viviers de recrutement ». Aujourd'hui, alors qu'il participe au Beauvau de la sécurité – la concertation sur les forces de l'ordre qui se penche lundi 8 mars sur la question de la formation –, son « inquiétude est encore plus forte ».

« Relative désaffection »

Que se passe-t-il dans la maison police ? Il suffit d'une équation pour le comprendre. Là où Nicolas Sarkozy avait supprimé plus de 10 000 postes de policiers et gendarmes, Emmanuel Macron s'est engagé à en créer 10 000 sur l'ensemble du quinquennat. Le nombre d'incorporations annuel d'élèves gardiens de la paix (1) a bondi en dix ans, passant de 450 en 2010 à 3 700 en 2021.

Recrutement, formation, contrôle : les failles de la police

Pour tenir les engagements, il faut donc recruter beaucoup, et vite. Problème, les vocations n'ont pas suivi. Après un rebond, à la suite des attentats de 2015, le nombre de candidats a diminué pour se stabiliser à 20 000 en moyenne chaque année. En cause notamment, les violences en manifestation, la défiance d'une partie de la population, des conditions de travail

jugées dégradées, etc. Apurès de la commission des lois du Sénat, la direction de la police (DGPN) souligne une « relative désaffection des candidats ».

Admis avec un 7/20

Le concours est de moins en moins sélectif : alors que seuls 1 % des candidats au concours externe des gardiens de la paix, accessible au niveau bac, étaient admis en 2010, ils étaient plus de 9 % en 2018, selon nos calculs à partir des données transmises par la DGPN. Concours interne et externe (2) confondus, on est passé d'un candidat retenu sur 50 en 2010 à un sur cinq en 2019.

Le « Beauvau de la sécurité » se penche sur l'encadrement de la police

« On peut être admis avec des notes catastrophiques, un 7/20 par exemple », précisent plusieurs sources. « Le niveau général des candidats est plus faible », ajoute un formateur en école de police. « Mais j'ai tendance à croire que c'est générationnel, et que c'est l'Éducation nationale qui a lâché. Car la police a toujours attiré les gens issus du peuple. »

Antécédents judiciaires

Les recrues subissent une enquête administrative de la part des renseignements territoriaux. Le but, vérifier qu'elles sont de « bonne moralité » et que leur casier judiciaire ne comporte « aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions ». Là aussi, l'exigence a baissé, assurent plusieurs interlocuteurs. « **On se retrouve avec des recrues qui ont des antécédents de violences conjugales ou de petits larcins** », explique **Franck Chantelauze, référent national formation pour Alternative Police CFDT**. « Il y a des choses qu'on ne voyait peut-être pas avant. On se demande comment certains ont pu arriver en école... », confie un formateur et membre de jury.

Après une soirée à l'école de police, des critiques sur le recrutement

En 2019, l'épreuve de gestion du stress a été supprimée, jugée trop chronophage et pas assez sélective. « Elle était pourtant très pertinente », regrette un psychologue de la police, membre de jury. « La vraie raison, c'est que cela éliminait beaucoup de personnes qui ne présentaient pas les garanties psychiques pour faire face à ce métier. »

À la formation ensuite de préparer ces recrues au terrain. Celle-ci a été réduite de 12 à 8 mois en école en juin 2020. « Erreur fondamentale », a reconnu Gérald Darmanin, qui va entendre les propositions de réforme ce lundi.